

525312-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction de bâtiments scolaires – Marché global de performance pour l'opération de réhabilitation, extension et construction neuve du groupe scolaire et de la crèche CADENAT - PHASE CANDIDATURES

OJ S 144/2026 29/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société publique des écoles marseillaises

Adresse électronique: achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché global de performance pour l'opération de réhabilitation, extension et construction neuve du groupe scolaire et de la crèche CADENAT - PHASE CANDIDATURES
Description: Compte-tenu des objectifs de performance de la maîtrise d'ouvrage sur cette opération, la Société a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L. 2173-3 du Code de la commande publique. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. Le présent marché public global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux de réhabilitation, d'extension, de construction, d'aménagement extérieurs. - Exploitation maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Il concerne l'opération de réhabilitation, extension du groupe scolaire Cadenat (3 place Cadenat et rue Jobin) et de construction de la crèche CADENAT rue Jobin - 13003 Marseille. Le présent projet est décrit dans la note programmatique et le « dossier de site » joints au Règlement de Consultation. Le montant prévisionnel du marché est estimé à : 13 000 000 euros HT. Ce montant intègre : La conception ; Les travaux ; L'exploitation - maintenance. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier la description des besoins. Le présent marché est décomposé en plusieurs phases / parties techniques comme suit : - Phase 1 : études de conception ; - Phase 2 : réalisation des travaux ; - Phase 3 : exploitation - maintenance 60 mois. Les éventuelles tranches optionnelles seront définies dans le dossier de consultation des offres initiales. Le pouvoir adjudicateur se réserve, au cours de la consultation, la possibilité de créer, modifier ou supprimer une ou plusieurs tranches optionnelles, sous réserve que ces évolutions ne constituent pas une modification substantielle des conditions de la consultation ou de l'objet du marché. Le présent marché global de performance est passé selon une procédure de dialogue compétitif en application de l'article L. 2124-4, R.2161-24 à R.2161-31, L.2171-3, R.2171-2, R.2171-3 du Code de la commande publique. Cette procédure est justifiée par la nature spécifique et complexe du besoin, qui nécessite un dialogue avec les candidats afin de définir ou développer une ou plusieurs solutions aptes à répondre aux exigences du pouvoir adjudicateur. Le déroulement de la procédure est décrite au Règlement de consultation. Les modalités de la phase de

dialogue est décrite au Règlement de consultation. Le marché peut par principe être conclu avec un titulaire unique ou un groupement d'entreprises. En cas de constitution d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. En cas de constitution d'un groupement conjoint, dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Conformément aux dispositions de l'article R. 2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne peut, par principe, être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et la signature du marché issu de la présente procédure de dialogue compétitif. Toute demande de modification de la composition du groupement ne pourra être examinée que dans les cas limitativement prévus par l'article R. 2142-26 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : L'entreprise générale (compétence travaux) et l'architecte (compétence architecture) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique. La date de notification renseignée dans le présent avis est purement donnée à titre indicatif

Identifiant de la procédure: e44a3a38-6afb-4ac0-8ed4-53ccaea79f8f

Identifiant interne: 2026-0102

Type de procédure: Dialogue compétitif

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature complémentaire (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment, 50700000

Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments, 71330000 Services divers d'ingénierie

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue Jobin

Ville: Marseille

Code postal: 13003

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 13 000 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Marché global de performance pour l'opération de réhabilitation, extension et construction neuve du groupe scolaire et de la crèche CADENAT - PHASE CANDIDATURES

Description: Compte-tenu des objectifs de performance de la maîtrise d'ouvrage sur cette opération, la Société a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L. 2173-3 du Code de la commande publique. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. Le présent marché public global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux de réhabilitation, d'extension, de construction, d'aménagement extérieurs. - Exploitation maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Il concerne l'opération de réhabilitation, extension du groupe scolaire Cadenat (3 place Cadenat et rue Jobin) et de construction de la crèche CADENAT rue Jobin - 13003 Marseille. Le présent projet est décrit dans la note programmatique et le « dossier de site » joints au Règlement de Consultation. Le montant prévisionnel du marché est estimé à : 13 000 000 euros HT. Ce montant intègre : La conception ; Les travaux ; L'exploitation - maintenance. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier la description des besoins. Le présent marché est décomposé en plusieurs phases / parties techniques comme suit : - Phase 1 : études de conception ; - Phase 2 : réalisation des travaux ; - Phase 3 : exploitation - maintenance 60 mois. Les éventuelles tranches optionnelles seront définies dans le dossier de consultation des offres initiales. Le pouvoir adjudicateur se réserve, au cours de la consultation, la possibilité de créer, modifier ou supprimer une ou plusieurs tranches optionnelles, sous réserve que ces évolutions ne constituent pas une modification substantielle des conditions de la consultation ou de l'objet du marché. Le présent marché global de performance est passé selon une procédure de dialogue compétitif en application de l'article L. 2124-4, R.2161-24 à R.2161-31, L.2171-3, R.2171-2, R.2171-3 du Code de la commande publique. Cette procédure est justifiée par la nature spécifique et complexe du besoin, qui nécessite un dialogue avec les candidats afin de définir ou développer une ou plusieurs solutions aptes à répondre aux exigences du pouvoir adjudicateur. Le déroulement de la procédure est décrite au Règlement de consultation. Les modalités de la phase de dialogue est décrite au Règlement de consultation. Le marché peut par principe être conclu avec un titulaire unique ou un groupement d'entreprises. En cas de constitution d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. En cas de constitution d'un groupement conjoint, dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Conformément aux dispositions de l'article R. 2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne peut, par principe, être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et la signature du marché issu de la présente procédure de dialogue compétitif. Toute demande de modification de la composition du groupement ne pourra être examinée que dans les cas limitativement prévus par l'article R. 2142-26 du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2142-21 du Code de la commande publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : L'entreprise générale (compétence travaux) et l'architecte (compétence architecture) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique. La date de notification renseignée dans le présent avis est purement donnée à titre indicatif

Identifiant interne: T-PF-1855756

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires
Nomenclature complémentaire (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment, 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments, 71330000 Services divers d'ingénierie

Options:

Description des options: Des modifications sont possibles en cours d'exécution. La présence d'éventuelle Pse sera indiquée en phase offres

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue Jobin

Ville: Marseille

Code postal: 13003

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 30/04/2027

Durée: 93 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 13 000 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1855756>

Canal de communication ad hoc:

Nom: AW Solutions

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 02/10/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1855756>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 11/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Le futur marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en application des dispositions de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Greffe du Tribunal judiciaire de Marseille

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement: 6945C289-E0D6-D399-FC89CA1FDB193EA8

Ville: Seyssinet-Pariset

Code postal: 38170

Subdivision pays (NUTS): Isère (FRK24)

Pays: France

Adresse électronique: publications-joue@aws-france.com

Téléphone: +33480041260

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Société publique des écoles marseillaises

Numéro d'enregistrement: 77332

Adresse postale: 5, Boulevard de Dunkerque

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Point de contact: ANDREATTA Nicolas

Adresse électronique: achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://www.marches-publics.info/>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement: 6945C2AC-D191-6B76-332386FAE89E8387

Adresse postale: 6 rue Joseph Autran

Ville: Marseille

Code postal: 13281

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr

Téléphone: 0491155050

Télécopieur: 0491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement: 6945C2CA-D01F-827E-BE9D9B6F2B370D24

Adresse postale: 6 rue Joseph Autran

Ville: Marseille

Code postal: 13281

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr

Téléphone: 0491155050

Télécopieur: 0491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0005

Nom officiel: Greffe du Tribunal judiciaire de Marseille

Numéro d'enregistrement: 6945C2EE-BECD-D1E8-B56F285213C4F726

Adresse postale: 6 rue Joseph Autran

Ville: Marseille

Code postal: 13281

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr

Téléphone: 0491155050

Télécopieur: 0491544290

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 7949285c-bada-4cb7-aa01-8509bcea5a96 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 27/07/2026 17:10:26 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 525312-2026

Numéro de publication au JO S: 144/2026

Date de publication: 29/07/2026